

2023-19



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 18

L'an deux mil vingt-trois le 03 mars à 18h45  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 24/02/2023

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,  
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS,  
Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON,  
Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,  
Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY  
Roland SEUX qui a donné procuration à Thierry SOLEILHAC  
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON  
Secrétaire de séance : Christiane PAUZON

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL,  
EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ABOULIN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022, dressé par M. Franck PAILLON et qui peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement** :

Recettes :	1 636 229.96
Dépenses :	<u>1 231 360.59</u>
	404 869.37
Excédent antérieur reporté :	<u>291 285.30</u>
<b><u>Excédent de clôture en fonctionnement :</u></b>	<b><u>696 154.67</u></b>

**Investissement** :

Recettes :	905 871.11
Dépenses :	<u>1 377 462.17</u>
	- 471 588.06
Excédent exercice antérieur reporté :	<u>123 114.95</u>
<b><u>Déficit de clôture en investissement :</u></b>	<b><u>- 348 473.11</u></b>

Hors de la présence de Monsieur Franck PAILLON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal, exercice 2022.

Le Président,  
Serge ABOULIN



La secrétaire de séance,  
Christiane PAUZON

